

Le développement de la méthanisation : réponse partielle mais concrète à la crise que traverse le monde agricole

Paris, le 28 février 2018 – Mardi, à l’occasion du Salon International de l’Agriculture, Sébastien Lecornu, secrétaire d’État auprès du ministre chargé de la Transition écologique, est revenu sur les mesures de simplification visant à libérer le développement des énergies renouvelables et en particulier la méthanisation. Filière porteuse d’avenir pour la profession agricole, cette diversification assise sur un nouveau modèle économique permet de générer durablement des revenus complémentaires et de revaloriser des exploitations agricoles souvent mises à mal ces dernières années.

Tout d’abord, Coénove souhaite saluer la volonté réaffirmée par le Gouvernement de faire pleinement émerger la méthanisation, qu’elle soit agricole, territoriale ou encore industrielle. Pour preuve, la demande du Secrétaire d’État à ses services de se mettre au travail dès à présent pour identifier les éventuels points de blocage des 300 projets qui se trouvent actuellement dans la file d’attente des gestionnaires de réseaux et viser la centaine de sites en fonctionnement fin 2018 !

Mais les freins administratifs ne sont pas les seuls points de blocage. Ainsi, au-delà des mesures de simplification qui seront annoncées le 26 mars, Coénove souhaite rappeler la nécessité :

- De rassurer le secteur bancaire en professionnalisant la filière, des exploitants aux constructeurs d’unités,
- D’informer le plus en amont possible les populations riveraines pour qu’elles puissent se mettre dans une démarche d’appropriation des installations,
- De s’appuyer sur les chambres consulaires, les fédérations professionnelles mais également les collectivités locales, toutes porteuses de savoirs et de compétences bienvenues pour accompagner cette filière en cours de maturité.

*« La méthanisation est le point de rencontre naturel entre un monde agricole qui a besoin d’un nouveau modèle économique tout en conservant son métier premier de production alimentaire et des politiques publiques énergétiques qui veulent faire du développement des EnR une réalité. Cette convergence est une chance qu’il faut saisir et cela nécessite d’y mettre des moyens »*rappelle Florence LIEVYN, Déléguée générale de Coénove et membre du GT Méthanisation.

Ainsi, entre la volonté politique affichée pendant le Salon, la mobilisation de tous les acteurs, publics et privés ainsi que les projets dans la file d'attente qui permettent déjà d'envisager l'atteinte de l'objectif de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie de 8TWh en 2023, l'association se veut optimiste.

« Il faut maintenant aller vers un objectif ambitieux mais réaliste pour la PPE en 2028. Ce sont les objectifs tirent les filières et non l'inverse. Les travaux récents de l'Ademe montrent que l'atteinte de l'indépendance gazière en 2050 était possible, il est donc tout à fait cohérent de viser 30% de gaz renouvelable en 2030 et non 10% comme le prévoit la Loi de Transition Énergétique » complète Florence Lievyn.

À propos de Coénove

Constituée en octobre 2014, l'association Coénove rassemble les acteurs majeurs de la filière gaz – énergéticiens, industriels et professionnels – tous convaincus de la pertinence d'une approche nouvelle basée sur la complémentarité des énergies et la place que l'énergie gaz doit jouer dans la stratégie énergétique de la France.

Elle se mobilise aux côtés des parties prenantes pour apporter des solutions innovantes et durables aux nombreux défis de la transition énergétique tout en s'inscrivant dans le sens de l'intérêt général.

Pour toute demande contacter A+ Conseils :

Claire-Anne Brulé

01 44 18 65 57 – 06 30 86 41 29

claireanne.aplusconseils@gmail.com

Isaline Ollivier

01 44 18 65 56 – 06 82 96 34 52

isaline.aplusconseils@gmail.com